

L'ordre du jour étant de nouveau appelé;

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une résolution touchant l'occupation militaire du territoire du Rhin.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'approuver la convention intervenue entre les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, l'Empire britannique, la France et l'Allemagne, touchant l'occupation militaire des territoires du Rhin, signée à Versailles le 28 juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été soumise au Parlement, et qui a été signée au nom de Sa Majesté, agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y nommés; et que la Chambre l'approuve effectivement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une résolution à l'effet de ratifier le Traité de paix entre les puissances alliées et la Pologne.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve le Traité de paix intervenu entre les Etats-Unis d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie, le Japon et la Pologne, signé à Versailles le 28 juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été soumise au Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté, agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y nommés; et que la Chambre l'approuve effectivement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

La Chambre s'ajourne alors à 5.03 p.m., jusqu'à lundi prochain.

EDGAR N. RHODES.

Orateur.